



9 avril 2020



Chers parents, chers proches, chers professionnels,

Les récits de certains directeurs, après trois semaines de confinement, sont de vrais "journaux de vie", et prouvent la capacité à se renouveler, à s'adapter, tant pour les personnes accueillies que pour les professionnels.

"Les professionnels expliquent, illustrent, rassurent les résidents. Et finalement les changements se font doucement sans trop d'angoisse.

Les échanges téléphoniques ou via Skype sont magiques. Ils amènent beaucoup de bonheur et sont très appréciés des résidents, que ce soit pour voir leur famille, leur parler, ou échanger avec un copain, qui lui est retourné en famille".

Les retours en famille ont aussi permis d'alléger le vécu des unités.

Nous voulons remercier chacun pour sa compréhension, son adaptation à cette situation inédite pendant laquelle s'opèrent des choix, parfois délicats, mais toujours accompagnés de rigueur et de pédagogie.

Merci aux professionnels pour leur engagement Merci à vous pour votre confiance

Car l'Adapei continue à accueillir 240 personnes, dont 173 dans le pôle Adulte (FAM, MAS, FO), 40 en Unités ou Foyers d'hébergement et 15 en ESAT.

Les professionnels des IME ou ESAT sont ponctuellement redéployés sur les hébergements en fonction des besoins ou travaillent directement dans nos blanchisseries, cuisine centrale ou autres ateliers, pour servir nos établissements.

Dans ces moments difficiles, les échanges, les témoignages d'amitié, de soutien, sont plus que jamais essentiels.

Nous vous proposons de continuer, voire d'accentuer ces échanges, pour mieux traverser ensemble cette crise, mais aussi pour que notre association soit encore plus vivante, plus solidaire au sortir de cette période.

Comment développer cette solidarité :

1. Continuez à développer les échanges téléphoniques. N'hésitez pas à appeler les numéros mis à votre disposition, à appeler les bénévoles associatifs que vous connaissez. Ils assurent déjà le lien avec les familles.
2. Nous avons des adresses mails de familles ou proches, mais nous sommes sûrs que nous pourrions en avoir beaucoup plus. N'hésitez pas à demander ces coordonnées à toutes les familles que vous connaissez et que vous pouvez contacter aisément. Vous les communiquerez à vos Sections locales qui abonderont ainsi notre fichier central.
3. Allez sur le site internet (<http://www.adapei33.com>), et la page Facebook de l'Adapei (<https://www.facebook.com/adapei33/>). Ces supports sont riches en ressources et en informations.
4. N'oubliez pas les personnes accueillies, travailleurs d'ESAT, résidents des Unités ou Foyers d'hébergement soumis eux aussi au confinement, et parfois à l'isolement. Les professionnels effectuent ce suivi, mais en tant

que parents, nous avons aussi un rôle à jouer.

Si vous voulez nous faire part de témoignages, de réflexions, de questions, nous essaierons autant que faire se peut de les diffuser, et d'y répondre.

Et pour reprendre les mots d'un papa :

"Ayons conscience de notre chance, la chance d'être dans une Association de parents que les épreuves n'ont pas épargnées et qui a donc une certaine capacité à en supporter de nouvelles, telle celle ô combien difficile que nous traversons... Et aussi la grande chance d'avoir en son sein des professionnels engagés qui accompagnent nos enfants.

J'ai eu l'occasion de le constater encore en allant chercher notre fils pour qu'il vive le confinement près de nous.

J'ai été ému par l'attention dont nous avons été l'objet de la part de tous les professionnels de l'établissement :

- *des mots gentils,*
- *des conseils utiles,*
- *des recommandations particulièrement adaptées au cas de notre fils.*

Bref, autant de signes qui, tout d'un coup, rendent la vie plus belle et les épreuves plus supportables.

Amis professionnels, MERCI !! Vous êtes formidables !!"

Merci pour votre engagement et bon courage à chacun pour les jours à venir.

Claudine Bardou et Philippe Béguerie
Pour le Bureau de l'Adapei

Vous avez des questions en lien avec l'accueil ou l'accompagnement de votre enfant/proche ?

Les Directeurs et Directrices des établissements pourront répondre à vos questions en lien avec la situation personnelle de votre enfant.

Les standards des établissements sont joignables aux heures de bureau, y compris pour les établissements dont les sites physiques sont fermés. Vous pouvez [télécharger ICI](#) un document récapitulatif des coordonnées des directions de chaque établissement.

En dehors des horaires d'ouverture administrative (Week-end et nuits), 4 numéros d'astreinte ont été mis en place, en fonction de votre territoire :

- N°d'astreinte des établissements MÉTROPOLE : 05 56 11 63 94
- N°d'astreinte des établissements BASSIN/MÉDOC : 05 56 11 63 95
- N°d'astreinte des établissements ST-DENIS/BLAYE : 05 56 11 63 96
- N°d'astreinte des établissements SUD-GIRONDE : 05 56 11 63 93

Se tenir informé(e) de l'évolution de la situation

Pour connaître les dernières mesures prises par l'Adapei de la Gironde en lien avec la crise sanitaire, les dernières mesures gouvernementales... nous vous invitons à vous rendre sur [l'espace dédié aux familles](#), qui est mis à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

L'espace dédié aux familles... c'est par ici !

Cet espace réservé aux familles est protégé par un mot de passe.

Le mot de passe à saisir est le mot **familles**

Avec nous sur les réseaux sociaux !

La page Facebook de l'Adapei33 rassemble aujourd'hui plus de 1700 abonnés composés de personnes accompagnées, de familles, d'amis, de professionnels et de partenaires.

Dans cette période de confinement, il est



essentiel de garder le lien avec vous tous.
Merci à toutes celles et ceux qui contribueront à faire vivre ce lien.

La page Facebook de l'Adapei33... c'est par ici !

Retrouvez ci-dessous quelques informations publiées sur notre [site internet](#) et/ou notre [page Facebook](#)

Coronavirus COVID-19

Attestation de déplacement dérogatoire numérique

- Utilisation facilitée
- Elle ne modifie en aucun cas les règles liées aux déplacements
- Les motifs de sortie restent inchangés

INFORMATION #COVID19

Assouplissement des sorties des personnes handicapées :

- Sorties non limitées à 1H et à 1KM du domicile
- Sorties non limitées dans leur fréquence et leur objet

La personne ou son accompagnant doit justifier aux forces de l'ordre d'un document attestant de la situation particulière de handicap.

Comment utiliser la nouvelle attestation numérique de déplacement dérogatoire ?

Un dispositif de création numérique de l'attestation de déplacement dérogatoire est désormais disponible, en complément du dispositif papier toujours valide.

[Lire la suite](#)

Assouplissement des conditions de sortie des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant

Annoncée le 2 avril par le Président de la République, à l'occasion de la journée Mondiale de l'Autisme, cette mesure ne fait pas l'objet d'une attestation dédiée.

[Lire la suite](#)



2 avril 2020 - Journée mondiale de l'autisme Message du Président de la République

Face au COVID-19, rester chez soi peut être une épreuve lorsque l'on vit avec l'autisme.

Écoutez le message du Président de la République adressé aux personnes avec autisme.

[Voir la vidéo](#)



Comment vivre le confinement avec un enfant autiste ?

La période de confinement pendant la crise sanitaire est un moment particulièrement complexe pour les familles d'enfants autistes, les personnes autistes enfants comme adultes, ou encore celles concernées par un trouble du neuro-développement (TND).

[Lire la suite](#)



Nouvelle plateforme de soutien aux familles d'un proche en situation de handicap

Le gouvernement met en ligne une plateforme solidaire qui recense les initiatives solidaires à destination des personnes avec un handicap ou à leurs proches aidants.

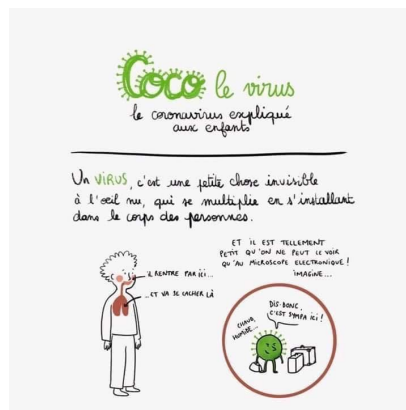
Que vous soyez professionnel du handicap, parent d'enfant handicapé, personne handicapée isolée, aidant en difficulté...vous trouverez informations, ressources et mises en relation avec des personnes pouvant vous aider.

[Lire la suite](#)

Plateforme téléphonique d'accompagnement psychologique

Soutien et accompagnement psychologiques.
Confinement, angoisse, tristesse, isolement, deuil...
Appelez le numéro vert EcoutePsy, mis en place par le Centre Hospitalier Charles Perrens : 0 800 71 08 90

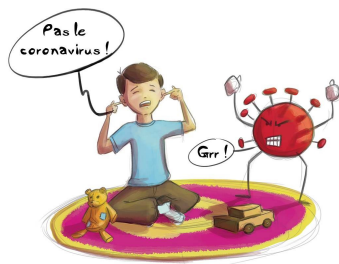
[Lire la suite](#)



Expliquer le coronavirus simplement

Marguerite de Livron, psychomotricienne et illustratrice, et son frère Paul de Livron, nous font partager chaque jour les aventures de Coco le virus.

[Lire la suite](#)



Votre enfant par exemple fait du bruit dès qu'on parle du coronavirus.
Il manifeste de l'inquiétude voire de l'angoisse.
Voilà une aide pour lui apporter des réponses et du soutien.

Notes : Les professionnels de pédopsychiatrie qui le connaissent seront bien placés pour vous conseiller très précisément. Méitez pas à les contacter si vous pensez que le confinement crée ou aggrave les troubles de votre enfant.

Le Coronavirus expliqué par ton pédopsychiatre

Vous pensez que le confinement crée ou aggrave les troubles chez votre enfant ? Pour vous aider, les professionnels de la pédopsychiatrie éditent une bande dessinée.

[Lire la suite](#)

Foire aux questions

Pour les adultes et enfants en situation de handicap, la famille et les proches aidants, les professionnels médico-sociaux

[Lire la suite](#)

Adapei de la Gironde
39, rue Robert Cauont
Bureaux du Lac II - Bât. R
33049 Bordeaux Cedex
siege@adapei33.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ADAPEI de la Gironde.

[Se désinscrire](#)